

Depuis 2002, le Grand Lyon et l'Etat ont initié une démarche partenariale « Santé Psychique Et Logement » dans le but de favoriser l'accès et le maintien dans les logements des personnes en souffrance psychique.

Cette démarche associe les bailleurs et gestionnaires de logement, les hôpitaux psychiatriques, les intervenants sociaux, les associations et les familles de malades, dans le cadre d'une convention signée en 2013.

L'un des axes de cette convention vise à favoriser les échanges et la coordination entre les acteurs.

Depuis fin 2016, cette démarche a intégré la dimension hébergement pour devenir SPHEL. Elle s'inscrit également dans le cadre du PLALHPD, signé en octobre 2016, dont elle constitue une des fiches action.

Faisant suite aux précédentes rencontres organisées en avril 2015, puis en novembre 2016, cette nouvelle rencontre du 27 juin 2017 s'adresse largement à tous les professionnels et intervenants concernés par cette problématique « santé psychique hébergement et logement » : personnels des structures de soins, bailleurs sociaux, intervenants sociaux des MDM et des CCAS, associations œuvrant dans le logement, l'accompagnement ou le soutien aux personnes en souffrance, chargés de mission et coordonnateurs des dispositifs ASV, CLS, CLSM,...

Le groupe de travail intégrant des coordonnateurs ou membres d'instances locales SPHEL qui a préparé cette rencontre a souhaité mettre l'accent sur la coopération des acteurs, professionnels ou entourage, qui gravitent autour des personnes en souffrance psychique et sur les conditions de leur efficacité.

Les échanges programmés sont le reflet de ces attentes. Nous espérons que les participants y trouveront des sujets de réflexion et des sources de motivation pour l'action, au bénéfice des publics.

Le comité de projet



Santé Psychique Hébergement et Logement

3^{eme} Rencontre Interdispositifs

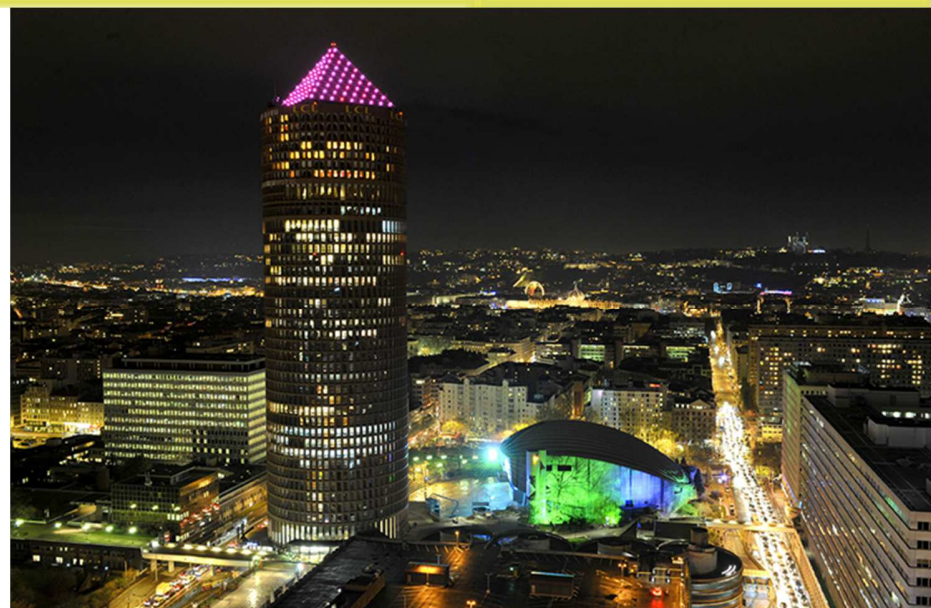
Le 27 Juin 2017
De 9h à 12h30

A la Métropole de Lyon

*Enjeux et pratiques de
coopération autour des
personnes en
souffrance psychique*

20 rue du Lac
CS 33569
69505 Lyon Cedex 3

Salle du Conseil





Programme de la rencontre

Table ronde n° 1

8 h 30 Accueil café

9 h 00 Mot d'accueil et présentation du programme de la matinée :

Xavier ROBERT, Chef de service Accueil & Maintien dans le Logement - Direction de l'Habitat et du Logement, Métropole de Lyon.

9 h 15 Présentation du dispositif de prise en charge des situations d'incurie dans l'habitat, porté par l'ALPIL :

Sylvie M'HARRAK et Adrien PICHON, ALPIL.

9 h 30 Table ronde 1

« Du repérage des situations critiques dans le logement à l'accompagnement dans la durée, quelles pratiques de concertation et de coopération entre les acteurs ? »

Animation : Katharina ROLLET, Coordinatrice du CLSM de Vénissieux St- Fons.

Intervenants : service municipal, bailleur, médecin psychiatre, intervenant social, service à domicile...

10 h 30 Table ronde 2 :

« Entourage et professionnels, en relais mutuel autour de la personne en souffrance psychique »

Animation : Muriel PASSI-PETRE, Directeur santé et développement social, Métropole de Lyon.

Intervenants : UNAFAM, SAVS, MDM, GRIM, médecin psychiatre...

11 h 40 Présentation de l'actualité de la démarche SPHEL et de son volet « accès et maintien dans le logement & l'hébergement » :

Karine ZIMERLI BOCACCIIO :

Chargée de mission Accès au logement des publics prioritaires - Direction de l'habitat et du logement, Métropole de Lyon

Mauricio ESPINOSA-BARRY :

Chargé de mission PLALHPD - Pôle Hébergement Logement et Accompagnement social, DRDJSCS Auvergne Rhône-Alpes

12 h 10 Propos conclusif et réflexif à partir des échanges de la matinée :

Mathilde SORBA, Sociologue, ORSPERE.

12 h 30 Fin de la rencontre.

9 h 30

A la suite d'une présentation du dispositif d'intervention sur les situations critiques d'incurie, porté par l'ALPIL avec le soutien de l'ARS, la table-ronde permettra aux différents intervenants d'apporter leur témoignage et de confronter leur réflexion sur les modalités et la qualité du partenariat aux différents moments clés du processus : repérage et déclenchement de l'intervention / intervention au domicile et interaction avec la personne / évaluation médicale et accès aux soins / relais post-intervention et accompagnement de la personne.

L'échange pourra déboucher sur le repérage de bonnes pratiques et de points de vigilance.

Table ronde n° 2

10 h 30

Avec en toile de fond la problématique du maintien de l'accès au logement, le témoignage d'un bénévole de l'UNAFAM introduira l'échange avec les autres catégories d'acteurs sur les interactions souhaitables, mais parfois délicates, entre l'entourage de la personne en souffrance psychique (voisinage, famille) et les différents professionnels ayant à connaître la situation.

Les problématiques d'intervention en réseau et de coordination seront abordées, ainsi que celles relatives à l'adhésion de la personne (aux soins, à l'accompagnement) et à sa vulnérabilité.

Présentation

11 h 40

La fiche action de la convention SPEL signée en 2013, consacrée à l'accès et le maintien dans le logement, a été récemment enrichie et actualisée.

Les représentants de l'Etat et de la Métropole en charge de ce dossier présenteront les nouvelles orientations de travail des partenaires, issues des réflexions du comité de projets, ainsi que le lien avec le programme « un chez soi d'abord ».